

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
du 19 novembre 2019

Présents : S Bayet, G. Blaffart, I. Cammarata, Ch Deltour, Ch. Dethy, C. Dungelhoeff, E. Dejardin, Th. Gérard, L. Goukens, R. Lejeune, I. Linkens, S Meunier, M. Norro, J. Roos, H Stiévenart et C Vrancken

Animateurs FéWaSSM : I. Cammarata, I. Linkens

1) Approbation du PV du 17/09/19

Le PV est approuvé sans remarque.

2) Formation des DA par le CRéSaM

Invitée : M. Lambert

M Lambert rappelle ce qui a déjà été mis en place comme appui aux DA

La formation a servi à la gestion d'équipe. Il y a eu 3 groupes animés avec un formateur externe.

La formation a eu un retour positif en termes d'évaluation par les participants.

A la suite de cette formation, les formés ont souhaité poursuivre, soit via l'intervenant extérieur, soit entre eux sous forme de supervision.

Soit Christiane soit Marie ont participé aux formations.

Pour les 1ères formations il n'y avait pas eu d'appui de l'APEF.

Par la suite le Fonds a pu intervenir pour les SSM privés CP 332 ce qui a rendu les formations quasi gratuites.

Si les formations se relancent, le Fonds sera à nouveau interpellé.

Les thématiques qui sont les plus préoccupantes pour les DA selon les 1ers modules :

- La gestion d'équipe : les DA se disent dépourvus d'outils,
- Sécurité par rapport à certains usagers,
- RGPD,
- Processus de réintégration de travailleurs absents de longue durée,
- Registres UBO.

Tour de table des participants de la CAF

- Confirmation de l'importance d'avoir des échanges d'expérience
- Pour les DA qui entrent en fonction, ce serait intéressant qu'ils puissent rejoindre un groupe d'intervision pour ne pas rester isolé en attendant la constitution d'un nouveau groupe
- Le fait que plusieurs groupes aient été fermés s'explique par la confiance qui a été créée pendant les formations. Mais certains se sont arrêtés, d'autres ont un nombre qui diminue au fur et à mesure des départs --> à réfléchir si cette règle doit être maintenue
- Plusieurs partagent un sentiment que leurs vrais collègues sont les autres DA, pas ou moins les membres de leurs équipes
- Continuer à avoir des intervenants externes qui éclairent, donnent un regard neuf et permettent les interventions
- M Norro donne aussi les préoccupations qui sont ressorties des questionnaires DA

Les membres remercient M. Lambert pour sa présence et son écoute.

3) Analyse questionnaire des Directeurs Administratifs

M Norro et I Cammarata donnent le retour des questionnaires (cf. note complète qui sera distribuée ultérieurement).

Elles ont évalué avec S Meunier le temps nécessaire pour la fonction de DA par personnes du cadre dans le secteur privé ou public

Dans le secteur public on se rend compte qu'il y a des obligations complémentaires liées à l'employeur (contrats de gestion, formations, évaluations, ...).

A la Province de Namur, le DA a été compensé d'office dans sa fonction du cadre par un mi-temps pour ne pas léser cette fonction pour les bénéficiaires.

Tout le monde s'accorde à dire que cela doit être des heures en plus du cadre.

Comment évaluer le temps réel ? Comment faire une base qu'on pondérerait ensuite en fonction de certains critères

Les membres mettent également en avant le problème des absences car pas de suppléance, remplacement.

Quelques idées :

- 2hrs par 0,5 etp du cadre subsidié ?
- Des heures en fonction des tranches de taille proposées en 2016 par Mme Gailly : <4, entre 4 et 8, entre 8 et 13, >13 etp
- Faut-il tenir compte des etp non subsidiés (cf. subventions facultatives, fonds propres, APE, maribels) ? Ils représentent une charge de travail pour le DA mais il paraît difficile de croire que l'AVIQ va subsidier ce temps.
- Dans les CRA, pour 10 ETP, 12 hrs de DA

On propose de continuer à réfléchir à cette question dans la CAF qui apporte beaucoup de cas de figure et de situations pour enrichir la réflexion.

Il faudrait se renseigner sur les barèmes appliqués dans d'autres secteurs de l'AVIQ. Attention que si on donne un barème cela risque de mettre en difficulté le secteur public qui a des conditions d'accès au poste de DA très spécifiques

Il faut chiffrer pour que ce soit réaliste vis-à-vis du politique.

4) AVIQ

I Linkens donne un retour sur le courrier adressé à l'AVIQ par rapport aux retards pris dans le contrôle des subventions 2018, et donc le versement de la 2ème avance.

Plusieurs informations ont également été demandées concernant les accords non-marchands et le nouvel accord non-marchand octroyant un supplément de PFA.

New ANM

Une rencontre est prévue le jeudi 21/11 dont un retour sera fait aux membres.

5) Cabinet Morreale

Le conseiller en santé mentale a été nommé. Il s'agit de F. Leclercq, précédemment co-coordonateur du réseau 0-18 de la province du Hainaut. Il travaillait avant cela à l'AVIQ, branche handicap, qui le détachait pour le réseau.

Une 1^{ère} rencontre est prévue le jeudi 28/11 pour aborder l'APD et le refinancement des SSM (cf. DPR).

6) Divers

I. Linkens explique que plusieurs personnes sont intéressées de rejoindre la CAF mais n'en n'ont pas les moyens pour le moment. Ils demandent à pouvoir recevoir les PV en attendant. La CAF donne son accord.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : route du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne

Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

Code des sociétés : les structures juridiques ont la possibilité de mettre à jour leur statuts jusqu'au 1/1/2024.

Les asbl peuvent faire des activités commerciales mais ne peuvent pas distribuer des bénéfices aux "actionnaires".

Il y a quelques modifications à faire dans les statuts : délais, responsabilités des administrateurs en fonction de la taille, ...

Th Gérard va transmettre la feuille qu'il a reçue de sa formation.